



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20250505-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2025

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 05 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 mai à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraise,

Étaient absent·e·s :

Eric Bordereau donne procuration à Noël Fraise

Christine Robin absente excusée

Date de convocation : 29 avril 2025

Secrétaire de séance : Paul Thiollière

OBJET : Annulation de la délibération du 13 février 2025

Après constatation de plusieurs vices de forme dans la délibération lançant la procédure de modification simplifiée du PLU par les services de la préfecture,

Le conseil municipal, après délibération, par 11 voix pour et 3 contre,

ANNULE la délibération n°042-214202467-20250213-001-DE portant sur le lancement de la procédure de modification simplifiée n°4 du PLU.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Paul Thiollière